

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL
LOCAL DES PARENTS 12 JUIN 2024**

Rappel de l'ordre du jour

1. Portail famille
2. Règlement des ATS
3. Restauration scolaire
4. Rentrée 2024-2025
5. Activité estivale 2024
6. Rue des enfants

Début de séance : 18h30

Liste des présents (30 participants)

Cabinet du Maire

Monsieur JEANDON, Le Maire

Madame BEUGNOT, adjointe au Maire, déléguée à l'éducation et à la réussite éducative.

Madame SDIRI, conseillère municipale, déléguée au périscolaire

Monsieur BERKANI, directeur adjoint au Cabinet

Direction de l'Education

Monsieur LARDY Vincent, DGA éducation, culture et sport

Madame LOSPIED, directrice de l'éducation.

Monsieur MAHTOUT, directeur adjoint,

Monsieur JOLY, responsable du service vie scolaire

Madame NOLOT, responsable du service entretien et restauration

Madame MARGEOT, responsable du service Enfance

Madame DIALLO, assistante administrative du service vie scolaire

Direction de la Participation citoyenne

Madame Marion DARMON, Directrice adjointe de la DPCC

Madame EVANS, chargée de missions DPCC

Direction des Relations à l'Usagers et des Ressources Internes

Madame Laëtitia PETIT PAS

Direction des Services Informatique

Monsieur DEMACHY Guillaume

Parents élus : 15 étaient présents, représentant 12 groupes scolaires

Monsieur DEGRAIS Julien, maternelle Châteaux

Monsieur HOSSEINI Maroi, élémentaire Chemin Dupuis

Madame POUPARD Delphine, maternelle Chemin Dupuis

Monsieur LARDON Guillaume, élémentaire Essarts

Madame BEDACIER Audrey, maternelle Essarts

Madame BEN YACOUB Inès, élémentaire Hazay

Madame KHNIBILA Naïma, élémentaire Linandes

Madame ABDANI Rachida, élémentaire Petit Vent

Madame BOUZIANI Chehrazad, élémentaire Plants

Madame GUILLO Florine, élémentaire Plants

Madame AMSAOUI Asna, maternelle Point du Jour

Madame AJGOUNE Hawa, maternelle Terrasses

Madame BAYASSINE Mahjoub, élémentaire Terrasses

Madame ANDRIANARISOA Mahery, maternelle Touleuses

Madame DELAHAYE Alice, maternelle Village

Madame GUEDON Delphine, maternelle Village

Présentation de l'ordre du jour par Monsieur le Maire et Madame BEUGNOT

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour de la réunion

- 1. Portail famille** : Différentes restitutions de réunions vous seront exposées aujourd'hui, le premier point, porte sur le nouveau portail famille. Certains parents volontaires l'ont testé. C'est un portail plus ergonomique,
- 2. ATS** : On avait eu un débat sur les **ATS**, nous vous avons écoutés et allons vous faire des propositions sur les ATS, notamment sur le fait de ne pas payer un mois complet quel que soit le nombre de jours utilisés.

-
- 3. Tarification :** Nous avons revu complètement la tarification. On vous rappelle que la ville remet à l'ensemble des Cergysois qui ont des enfants un montant 650 000 euros. Ce sont des recettes en moins que la ville ne percevra plus sur des prestations périscolaires. 70% à 90% des familles seront impactées par cette baisse. Cela se traduit par une réduction du tarif de la cantine et du périscolaire. C'est un important effort qui est fait pour réduire les inégalités dans la tarification. Ce qui correspond à l'attente des familles.
- 4. Travaux :** Nous avons programmé différents travaux pendant l'été et déjà engagé un certain nombre de petits travaux dans les groupes scolaires.
- Les Linandes : Le gros chantier de travaux du groupe scolaire est quasiment terminé. Il reste juste quelques finitions.

Deux autres gros chantiers de travaux sont programmés.

- ❖ Les Plants : Nous allons organiser des réunions avec les parents d'élèves de l'école afin de leur présenter les différents scénarios. **Une attention toute particulière sera apportée à l'apprentissage des enfants pendant toute la durée des travaux.** Le cout des travaux dans cette école se chiffre à des millions d'euros.
- ❖ Le Chemin Dupuis qui fait actuellement l'objet d'une étude sur les travaux.

La requalification d'un groupe scolaire intégrant la transition énergétique se chiffre en moyenne à 4 millions d'euros

- 5. La rue aux enfants :** Le dernier point est l'expérimentation de « la rue aux enfants ». On sait que cela ne fera pas plaisir aux parents, mais nous pensons que c'est une bonne solution. C'est d'inciter les parents à l'usage de la marche en arrêtant d'utiliser leur véhicule pour emmener leurs enfants à l'école lorsqu'ils n'ont que 100 ou 200 m de trajet à faire. Ce dispositif existe en Belgique et en France.

On va mener des expérimentations dans une école. On a est à l'étude technique. Si l'expérimentation s'avère positive, nous allons développer progressivement ce dispositif dans d'autres écoles.

Voilà les évolutions que nous allons vous présenter pour cette rentrée 2024/2025 en sachant que pour la facturation, il y aura des débats. Le module de simulation avec quelques ajustements permet aux familles de connaître les frais de prestations pour le périscolaire et la cantine.

Le nouveau portail famille et la nouvelle tarification ont permis de répondre à l'essentiel des demandes des représentants de parents d'élèves.

Mme BEUGNOT remercie les représentants de parents d'élèves d'être venus nombreux malgré une configuration toute particulière au groupe scolaire de l'Escapade. Des travaux dans la salle du conseil municipal n'ont pas permis de l'utiliser.

Les 6 sujets qui seront abordés dont le portail famille, sera présenté par Laëticia PETIT PAS, directrice de la Direction de la Relation aux Usagers et des Services Internes (DRUSI) et Louis LCHARIDON, que vous avez déjà rencontré, en charge de la relation à l'utilisateur, de la réforme du quotient familial et du portail famille et on commence par ce sujet.

1. Portail Famille

Le portail famille est présenté par M. LHARIDON qui indique sa joie d'être présent ce soir en compagnie des RPE.

Comme annoncé précédemment dans les CLP et voté en Conseil Municipal, le nouveau portail « Cergy famille » sera ouvert officiellement dans quelques jours. Il remercie les représentants de parents d'élèves qui ont accepté de participer au phase de test afin de Co-construire et aider au réajustement du logiciel, pour que la plateforme soit opérationnelle pour tous les utilisateurs.

1. Phase de test du portail

Période de test : **entre 13 et le 22 mai 2024**

Nombre de comptes créés lors de cette période : **5**

Nombre de comptes « petite enfance » créés en février : **460**

Nombre de comptes en attente de création (scolaire) : **6035**

Nombre de familles Cergyssoises concernées : **6495**

Il y a eu d'abord l'ouverture de ce portail à la direction de la Petite Enfance au mois de février 2024 avec 460 familles inscrits qui ont utilisé le portail depuis cette date.

On va passer un nouveau cap, 6035 comptes vont être créés à partir du 21 juin 2024 pour la rentrée scolaire prochaine.

2. Problématiques remontées lors de la période de test

- ✚ Avoir plusieurs « Nom d'utilisateur » pour une famille : **1 nom d'utilisateur par famille.**
- ✚ Mail d'activation peut arriver dans les spams : **Avertissement rajouté dans les tutos vidéo et les courriers.**
- ✚ Rubrique NOM dans laquelle il faut mettre le nom du dossier : **Information d'alerte ajouté dans les tutos.**
- ✚ Mauvais affichage des accents dans les mails reçus : **Correction en cours auprès de CIRIL**
- ✚ Saisie automatique des champs incohérents : **problématiques liés aux navigateurs, pas d'actions CIRIL ou Ville.**
- ✚ Lien hypertexte non cliquable et mauvais affichage des accents avec le navigateur Mozilla : **Correction en cours auprès de CIRIL.**

3. Ouverture du portail aux réservations

13 juin : les familles recevront leurs identifiants ainsi que les éléments utiles à la création de leur compte.

21 juin : ouverture du portail aux réservations

21 juin et jusqu'au 31 août : les familles pourront réserver les activités à compter de la rentrée scolaire

Dans les prochains jours, les parents vont recevoir un courrier avec leur identifiant pour créer leur compte. Et puis, à partir de 21 août, réserver les activités.

Création de compte

Sur les 150 comptes qui ont été créés, se posait la question du nom d'utilisateur pour une famille. Confirmation d'un seul nom d'utilisateur par famille.

En cas de séparation du couple dans la famille, il y aura un compte utilisateur « parent 1 » et un compte utilisateur « parent 2 »

LE TUTOS

Le mail d'activation, l'alerte SPAM ainsi que la rubrique « Foire aux questions » seront rajoutés dans nos tutos. Ils seront accessibles prochainement sur le site internet de la ville

On est fier de l'ouverture de ce nouveau portail famille. Le précédent portail avait de lourds problèmes d'ergonomie d'utilisation.

La nouvelle plate-forme sera désormais accessible sur téléphone portable. On pourra y payer efficacement ses factures.

Nous espérons avoir répondu à vos demandes et réussi à améliorer votre quotidien avec des choses simples comme un portail fonctionnel.

Nous serons attentifs à vos retours sur le portail familles et d'éventuels choses à intégrer ou améliorer dans cette future application.

RPE question sur l'activation des comptes. Est-il possible de rajouter sur la page d'accueil du portail famille, un message pour alerter les utilisateurs. « Attention ça peut arriver sur les spams » pour que ce ne soit pas uniquement sur les tutos,

RPE : Avez-vous tenu compte du paiement partiel pour les familles qui n'ont pas la possibilité de payer intégralement leurs factures. Est-il possible de payer par carte bancaire ?

Réponse de la ville : concernant le message sur les spams, On va essayer de le mettre à chaque fois que c'est possible.

Le paiement par carte bancaire n'est pas possible.

Pour des raisons comptables et juridiques, on ne peut pas payer une facture en plusieurs fois par carte bancaire. Les factures sont payées en une seule fois ou échelonnées en plusieurs fois à moins de rentrer dans des dispositions spécifiques. Pour ce genre de situation, il faut inviter les parents concernés à se rapprocher du service de Cergy famille qui traitera les cas individuels et les besoins particuliers...

Pour ceux qui ne l'ont pas testé, le nouveau portail Cergy Famille est plus convivial et ergonomique. On a moins l'impression d'être en 1984 c'est une fierté pour les usagers de la ville de rentrer au 21e siècle en 2024.



Le maire a testé le tuto et fait quelques commentaires. Le constat est que tout a été pris en compte.

RPE ; Un parent ayant testé le portail famille, a juste pu vérifier son état civil, celui de son conjoint et de son enfant. Elle pensait pouvoir faire plus. Elle veut savoir s'il est prévu d'aller plus loin. Est-ce qu'il sera effectif à la rentrée de septembre

Réponse de la Ville : les comptes étaient limités à la création des comptes. Il y avait encore des améliorations à apporter au logiciel par notre prestataire et des paramétrages de dernières minutes à faire.

Compte tenu du temps qui nous restait, nous n'avons pas pu vous laisser la possibilité d'aller jusqu'à la création d'une activité.

Les tutos d'activités sont en cours de création. Il y en aura deux, Un pour la création de compte et le deuxième pour la création d'activités, l'inscription jusqu'à la réservation et le paiement. Ce sera effectif au mois de septembre.

RPE ; Avez-vous prévu une communication spéciale pour informer les usagers qu'il faut encore utiliser l'ancien portail pour les activités périscolaires pendant l'été et le nouveau à la rentrée.

Réponse de la Ville : Sur le site internet de la ville, vous aurez encore les deux portails ainsi qu'une foire aux Questions. On finit l'année avec l'ancien portail et les anciennes modalités.

Les parents d'élèves vont recevoir aujourd'hui ou demain, un courrier avec toute les instructions. On trouve les mêmes informations sur le site internet de la ville. Un posterbook a été réalisé également pour renvoyer aussi à l'identique.

À la rentrée, il y aura des changements :

-  Le règlement sur les activités périscolaires,
-  Les délais de réservation retravaillés en concertation et en co-construction avec les représentants de parents d'élèves suite aux groupes de travail.,
-  Le nouveau règlement sur les ATS

Il y a toute une campagne d'information qui est faite à destination des usagers. Les parents vont recevoir par voie postale, une petite carte de la taille d'une carte d'identité qui peut se ranger facilement dans un portefeuille et sur laquelle ils vont pouvoir noter leurs identifiants,

La direction de la relation aux usager et des services internes se tient à la disposition des parents pour tout ce qui concerne le portail famille. Le service famille sera renforcé à la rentrée pour aider les parents qui auraient des incompréhensions ou des questions.

RPE : Est-ce que vous pensez aux personnes qui ont des difficultés de compréhension de langue Française et en rupture totale avec les outils numériques. Ils ont besoin de ce contact humain pour être aidés.

Réponse de la ville : C'est aussi tout l'objet d'avoir un nouveau portail, même les gens à l'aise avec le numérique ne pouvaient pas objectivement réaliser l'intégralité des actions nécessaires sur l'ancien portail Famille. Aujourd'hui en permettant au maximum de parents de se saisir du nouveau portail, les agents du service Cergy famille auront beaucoup plus de temps à consacrer aux parents qui ont besoin d'être accompagnés. On l'a également indiqué dans les communications diverses.

Les parents en difficultés avec la langue et ou outils numériques peuvent se rendre dans Les "maisons France service" qui sont situées à VDM et Cergy-Saint-Christophe (ancien PIMS). Ce sont des endroits dont les agents sont formés et habilités dans l'accompagnement des personnes et familles dans leurs démarches. Ils peuvent aider les parents à créer leur compte.

Les parents en rupture numérique peuvent suivre des formations auprès des maisons de quartier pour qu'ils puissent progressivement au moins maîtriser l'ouverture de leur compte et acquérir un peu

d'autonome. Plusieurs possibilités s'offrent à eux, permettant de lutter contre le problème d'illettrisme.

Règlement des ATELIERS DU SOIR

Suite au dernier CLP, les RPE avaient sollicité une modification des modalités, pour que les familles, en cas d'urgence ou d'exception, puissent bénéficier d'un accueil d'urgence sans être facturés au forfait mensuel. Ce nouveau règlement a été voté au Conseil municipal.

Dès le 1er septembre 2024, les parents qui ont un imprévu, pourront bénéficier de cet accueil sans réservation préalable. Sans justificatif, ils n'ont pas besoin de justifier l'imprévu et peuvent, bénéficier de l'accueil du soir exceptionnellement **deux fois par mois**. Ils seront facturés en fonction du taux d'effort du tarif de l'accueil maternelle.

Lorsque l'enfant dépasse les deux présences et passe à 3 ATS d'urgence, le tarif bascule sur le forfait mensuel. Ce sera applicable à la rentrée.

A la rentrée de septembre 2024, nous aurons un panel de nouveautés.

- Nouveau portail famille,
- Nouvelle modalité pour s'inscrire,
- Le délai de 7 jours qui a été vu avec les RPE pour l'ensemble des activités périscolaires.

Rappel des activités pour lesquelles il faut s'inscrire :

- La cantine
- L'accueil périscolaire maternelle du soir et les mercredis.
- Pas d'inscription le matin et le forfait mensuel quand vous bénéficiez des ATS. Vous êtes inscrits de façon systématique
- Pour les vacances, c'est 14 jours de délais d'inscription
- Les parents qui souhaitent faire bénéficier à leurs enfants du centre de loisirs au mois d'août, devront les inscrire avant le 17 juillet minuit.

Concernant le règlement des activités périscolaires, nous avons reformulé certaines phrases qui étaient trop administratives et pas assez compréhensives.

Tout a été mis en œuvre pour faciliter aux parents la compréhension des outils mis en place. Le rajout des **encadrés**, le mot « **attentions !** » pour que les parents puissent être alertés sur des informations très importantes. Vous pouvez tout retrouver dans la délibération du conseil municipal du 28 mai 2024.

L'arrimage de cette réforme à d'autres tarifs de la Ville lors du Conseil Municipal : d'autres tarifs de la ville ont été revus et votés. En particulier le Centre Municipal de Musique, le centre de formation

danse, mais aussi les séjours jeunesse. **Lorsque le quotient familial est calculé, les parents bénéficient du même tarif dégressif sur le tarif des cours de musique, de danses, des séjours jeunesse et bien évidemment pour les mini-séjour de l'enfant.**

Les seules exceptions sur la règle générale, sont les activités en Maison de Quartier. Ce sont des activités tarifées au quotient familial qui ne suivent pas la courbe progressive présentée au dernier conseil municipal et conseil local des parents. Nous avons dû reconstituer des tranches pour ces activités, car elles sont compliquées, mais les tarifs sont très bas. Ce sont des tarifs sociaux.

On vous distribuera les flyers sur les nouveaux tarifs de la rentrée en avant-première.

Monsieur le Maire et Monsieur LHARIDON se sont excusés, ils ne pouvaient pas rester jusqu'à la fin de la réunion.

Mme LOSPIED Delphine, Directrice de la Direction de l'Education en profite pour présenter aux RPE le staff présent.

- **Laëtitia PETITPAS**, directrice des Relations aux usagers et des Services Internes, C'est le portail famille et guichet famille. Nos deux Directions ont travaillé de concert à la mise en œuvre du nouveau portail famille,
- **Guillaume DEMACHY** est au service « Applicatif de la Ville » au service informatique, il a œuvré en lien avec le nouveau prestataire, au développement du nouveau logiciel « CYRIL » pour qu'il soit adapté aux familles.
- **Marianne DARMON**, Directrice Adjointe de la DPCC (Direction de la Participation Citoyenne et de la communication). Un travail avec l'équipe de cette direction a permis la réalisation des flyers, des Tutoriels pour que ce soit plus simple à comprendre.
- **Fatoumata DIALLO** travaille au service scolaire. Elle rédige l'ensemble des comptes rendu des CLP et envoie les invitations
- **Luciana MARGEOT**, Responsable du service Enfance qui encadre, les RP, animateurs et ATSEM. Toutes la partie animation, du matin, du midi, du soir, les vacances scolaires ainsi que les affectations des agents. (RPE : Ce dernier point crée de la crispation auprès des parents qui ne comprennent pas les changements d'effectifs)
- **Avenor MAHTOUT**, Directeur Adjoint de la Direction de l'Education
- **Lauriane NOLOT**, Responsable du service Entretien et Restauration, s'occupe du mobilier scolaire, des agents d'entretien, de la relation avec la SOGERES, le prestataire de la restauration et d'une grosse partie du projet « CNR, » « Notre école, faisons l'ensemble » en collaboration avec l'Education Nationale, les commandes, les achats,
- **Vincent LARDY**, Directeur Général Adjoint, Education, Culture et Sports. C'est pourquoi, il intervient sur d'autres sujets. En plus de l'Education, il a sous sa responsabilité, le Douze, Visage du Monde, les Médiathèques, le patrimoine, les Maison de Quartier et la Direction des Sports

ainsi que la Cité Educative et de Réussite Educative. C'est le chef des Directeurs des différents pôles.

RPE : A quel service remonter les dysfonctionnements du portail ? On ne pouvait pas joindre des pièces dans l'ancienne version du portail famille. Ce problème a-t-il été résolu ?

Réponse de la ville : Vous pouvez remonter vos remarques à l'adresse mail de Cergy Famille. Les personnes qui n'arrivaient pas à joindre de documents, nous les apportaient au guichet. Notre objectif est de tendre vers l'autonomie des familles et ne plus utiliser de papiers pour les démarches

Après un petit temps d'adaptation, vous constaterez que le nouveau portail est beaucoup plus agréable et fonctionnel aussi bien pour vous que nos services. Cela veut dire, qu'il y aura moins d'erreurs, c'est une montée en gamme beaucoup plus sûre et fiable

RPE : Quel navigateur conseillez-vous d'utiliser ?

Réponse de la ville : Le navigateur « chrome » ou « Edge ». En règle général, nous ne pouvons pas favoriser un navigateur.

Par ailleurs, nous vous informons que dans le cadre du RGPD et par respect de la confidentialité, les Responsables périscolaires et les animateurs ne pourront plus accéder à vos comptes. Il faudra aller vers « France services » qui est habilitée à aider les personnes qui sont en difficultés.

Les animateurs sont en appui pour trouver les identifiants et pour la réservation des activités périscolaires.

RPE : remercie les représentants de la ville qui ont pris en compte toutes les remarques du CLP et les avoir mises en œuvres. La ville a répondu à toutes les attentes.

Réponse de la ville : On n'a pas encore fini de travailler et co-construire ensemble, une rencontre est prévue avec quelques RPE ce vendredi.

En résumé pour les ATS

Accueil exceptionnel

- ✚ A compter de la rentrée, il sera toléré deux présences exceptionnelles par mois (facturées au tarif des accueils (maternelles),
- ✚ Au-delà de deux présences, la facturation du forfait mensuel sera appliquée,



RESTAURATION SCOLAIRE

Lauriane NOLOT présente le sujet sur la Restauration scolaire

1. Enquête de satisfaction

Un groupe de parents avaient mené une enquête sur la restauration scolaire et n'était pas satisfait des résultats.

La Sogeres a également mené une enquête auprès des enfants de quatre groupes scolaires. Chanterelle, Essarts, Nautilus et Point du Jour. Voici le retour de cette enquête.

La SOGERES mène cette enquête chaque année. Elle a plusieurs objectifs :

- Au niveau de la Ville : en tant que client, fait un point sur le niveau de prestation et le mode de collaboration
- Au niveau des convives : les enfants, les animateurs ou enseignants peuvent donner leur avis. Les enfants apprécient de compléter le questionnaire pour donner leurs avis.
- Au niveau de la Sogeres : cette enquête leur permet d'améliorer et de faire évoluer la prestation. Nous avons chaque jour un entretien par lequel nous remontons tout ce qui ne va pas. C'est un moyen pour eux d'avoir une photographie de la situation.

2. Période enquête

Du 26/02/2024 au 22/03/2024 : Un questionnaire a été distribué aux enfants pendant l'heure du repas. Pour remplir le questionnaire, les enfants ont été accompagnés par des animateurs. Le questionnaire n'est pas distribué tous les jours. Il est distribué 1 journée dans le mois.

3. Analyse et traitement

Le questionnaire a été traité et analysé par une société indépendante de la Sogeres, qui est l'Institut d'Etudes spécialiste de l'expérience client « INT »

Pour l'histoire : la sogeres était une société familiale qui a été rachetée par la sodexo. C'est une société indépendante. Il y a deux groupes mais le propriétaire depuis une dizaine d'année est la Sodexo.

La note de lecture

Au niveau du questionnaire, Les convives avait le choix d'exprimer leur réponse sur 4 niveaux :

-  Pas du tout satisfaisant
-  Peu satisfaisant
-  Satisfaisant
-  Très satisfait

Et au niveau des grilles de lecture, en vert, les items satisfaisant et très satisfaisant, nous donne une grille de lecture satisfaisante et les items orange et rouge, peu satisfaisant et pas du tout satisfaisant nous donne une grille de lecture négative.

Les sites concernés par l'enquête, Chanterelle, Essarts, Point du Jour avaient l'année dernière participés à l'enquête. Le Nautilus a été rajouté cette année. C'est une expérimentation sur deux ans pour avoir un comparatif d'une année à l'autre. L'année prochaine, on va passer sur d'autres écoles.

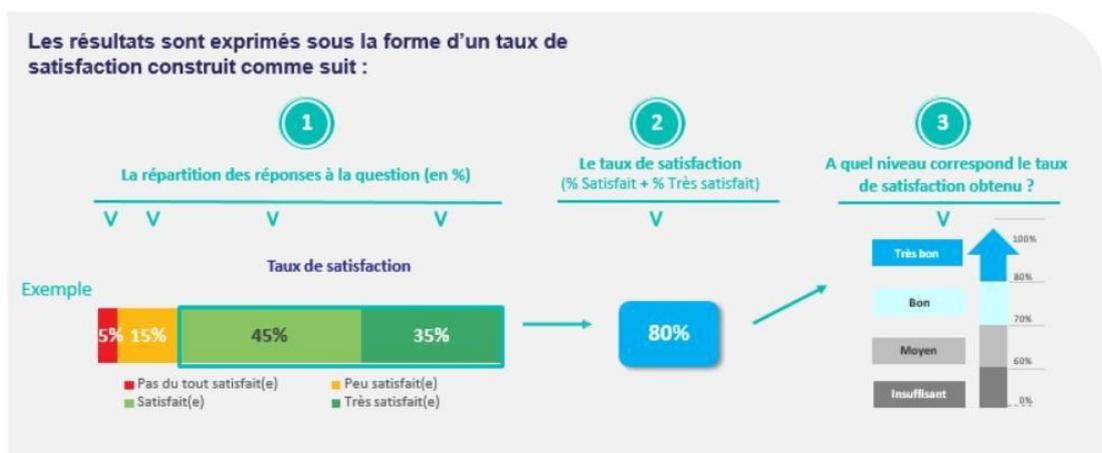
Nous avons visé uniquement les écoles élémentaires, car il faut savoir lire et écrire pour répondre au questionnaire. Nous avons eu un faible taux de retour des classes de CP. Aussi, l'année prochaine, pour que les avis des CP soient pris en compte, les animateurs prendront un peu plus de temps pour les aider à compléter le formulaire. On ne veut pas les inciter à donner une réponse qui n'est pas en adéquation avec leur avis.

NOTE DE LECTURE

Les répondants à l'enquête avaient la possibilité d'exprimer leur niveau de satisfaction sur chacun des critères, en utilisant une échelle à 4 niveaux :



Les résultats sont exprimés sous la forme d'un taux de satisfaction construit comme suit :



Dans le cas où le nombre de convives est inférieur à 20, les résultats sont à interpréter avec précaution.

Résultat de l'enquête

Nous avons remis 640 questionnaires aux enfants. Avec un taux de retour de 55,8%, soit 357 questionnaires.



La satisfaction globale

Manger à la cantine c'est :



Rappel taux de satisfaction 2022-2023

85%

Base répondants : 329



L'année dernière, la satisfaction globale se situait à 85%. Il y a une baisse de satisfaction de 5% par rapport à l'année dernière.

63% des enfants ne finissent pas leurs repas, le menu végétarien n'est pas apprécié des enfants mais la loi EGALIM nous contraint de les introduire dans les menus.

Les fromages AOP/AOC forts en goût ne sont pas très appréciés des enfants. Les années précédentes, on proposait plutôt des fromages à pâtes molles type « vache qui rit » qui passaient mieux auprès des enfants. Les entrées ne sont pas non plus très appréciées des enfants.

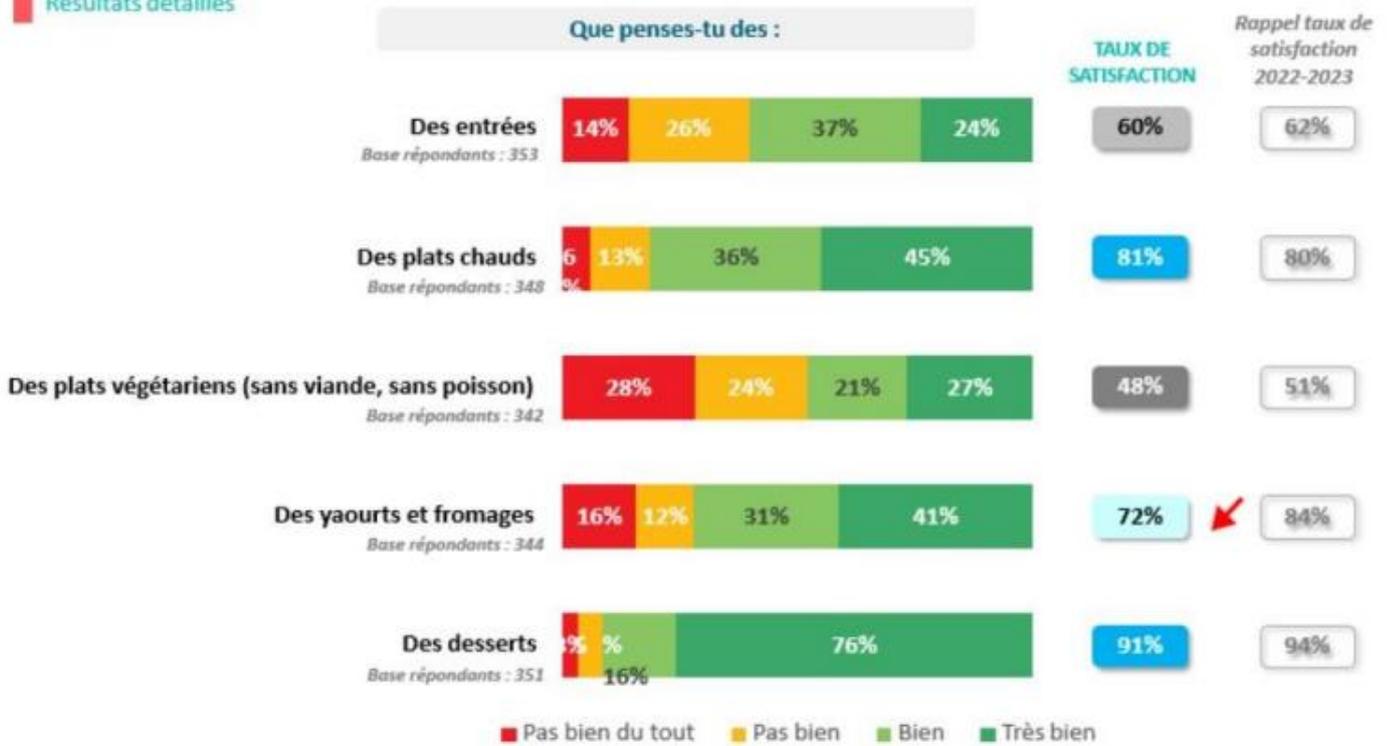
Dans le rôle de la restauration scolaire, il y a une éducation aux goûts à faire auprès des enfants. C'est un des points à traiter à la commission des menus.

RÉSULTATS DÉTAILLÉS DES ÉLÉMENTAIRES

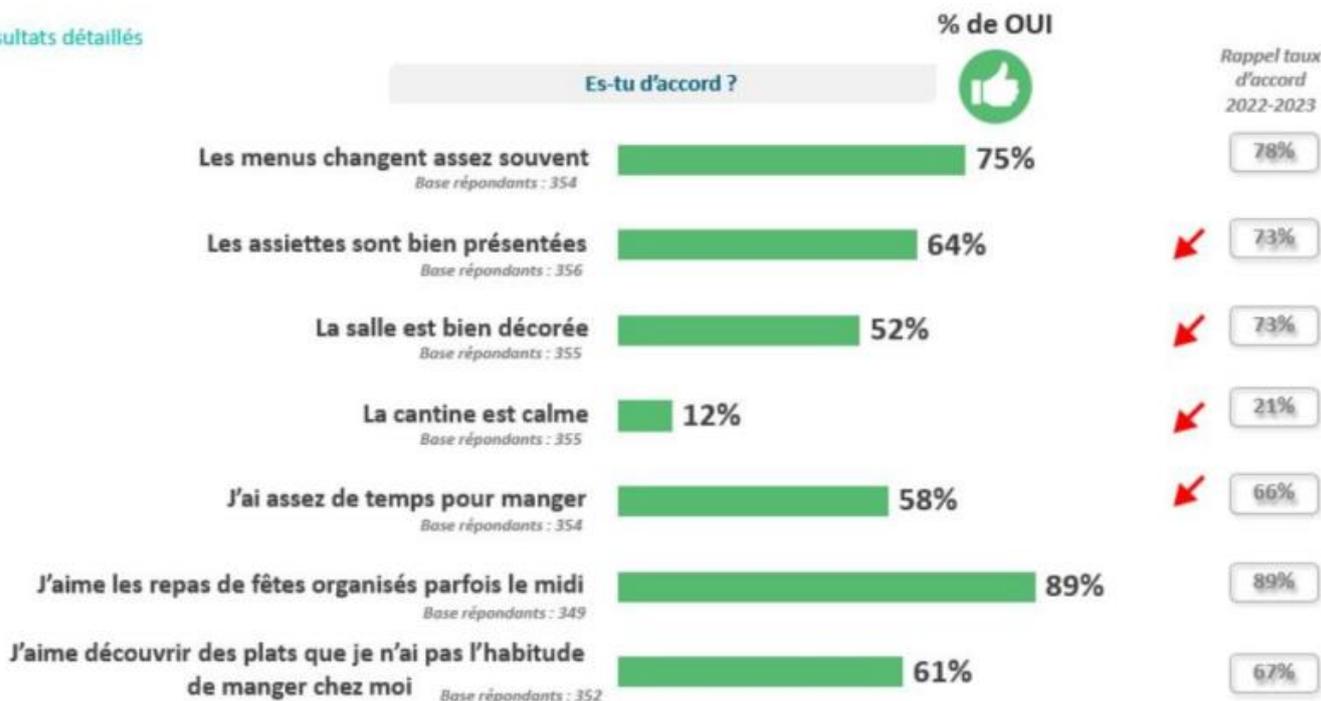
80% SONT SATISFAITS DE MANGER À LA CANTINE

Le questionnaire

Résultats détaillés



Résultats détaillés



RESULTAT DE L'ENQUETE AUPRES DES ENFANTS

Le résultat de cette enquête est assez transparent. Elle reflète la réalité et les problèmes que vous nous aviez déjà remontés,

Malgré la contrainte la loi EGALIM, Nous allons travailler avec le prestataire pour améliorer les repas, les plats végétariens, la présentation des entrées et la façon dont on va les emmener les enfants à mieux apprécier les fromages AOP et bio.

C'est le gros travail de la commission des menus qui va être emmenée à réfléchir et répondre à l'insatisfaction des enfants.

Ce qui peut également poser problème, c'est l'enfant qui ne mange pas ou n'a pas le temps de manger. Dans ces cas précis, nous devons nous interroger sur notre mode de fonctionnement.

RPE : Les enfants jouent beaucoup pendant le moment du repas, du coup, ils n'ont pas le temps de manger. Il y a également le problème de bruits qui se pose. Proposition de diviser l'espace pour faire des petits groupes.

Les Bruits

Le résultat du taux de 12% sur la question « la cantine est calme » nous interpelle. Les enfants mangeraient mieux s'ils étaient dans le calme.

Nous avons une problématique de bruits liée aux bâtiments qui sont très anciens. Il y a une réflexion à mener pour que ce temps de repas soit un moment de détente pour eux.

Par ailleurs, la résonance, des fourchettes dans les assiettes, des chaises qui bougent, les enfants qui bougent constamment participent aux bruits. Pourtant les tables sont insonorisées

RPE : l'école du Petit Vent est récente, pourtant les bruits résonnent énormément dans la salle de restauration. Il y a un travail d'isolation à faire.

Réponse de la ville : la cantine de L'école des châteaux est très bruyante. L'introduction du self a réduit le bruit et amélioré le service. Le concept du self est en flux continue, les enfants tournent plus vite. Il y a des enfants qui mangent vite et partent pour aller jouer, et d'autres qui prennent un peu plus de temps. On sent la différence entre les écoles qui ont le concept du self et les autres qui sont restés dans le service classique. Par exemple, les plants, les tilleuls

Décoration de la salle

La baisse à 52% de l'item « la salle est bien décorée » est surprenante, mais on pense que c'est liée aux normes de sécurité imposées par la commission de sécurité, qui limite l'affichage sur les murs. Les enfants souffrent peut-être du manque d'affichage de leurs dessins dans la salle.

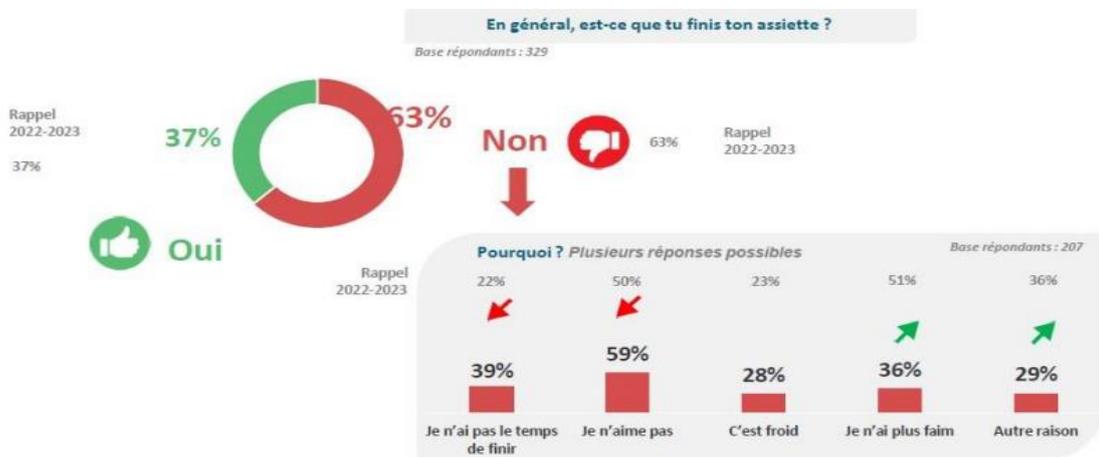
On va améliorer la décoration en respectant les normes de sécurité incendie. C'est important pour les enfants de manger dans un endroit qui leur correspond.

Comparatif

RPE : Avez-vous ciblé la qualité des repas ? Comment est situé Cergy par rapport à d'autres départements de l'Île de France ? On ne peut pas savoir si le taux de satisfaction de 80% de la ville de Cergy correspond à un bon niveau de prestations. Il serait pertinent d'avoir des éléments de comparaison. Si on constate que les autres collectivités ont un meilleur taux de satisfaction que la ville de Cergy, on pourrait se baser sur le même modèle.

Réponse de la ville : Au niveau de l'Île de France, la Ville de Cergy est bien placée. Nous n'avons pas les mêmes éléments de comparaison que les autres communes. Ce ne sont pas les mêmes attentes en matière de politique alimentaire ni les mêmes menus qui sont proposés. Certaines communes proposent un menu unique ou deux à trois menus végétariens dans la semaine.

On peut demander à la Sogeres de nous établir pour l'année prochaine un comparatif par rapport aux autres communes de l'île de France. On va voir s'il leur est possible de nous remettre pour le prochain CLP des éléments de comparaison par rapport aux autres communes de l'île de France



RPE : Je suis interpellée par le taux de 63% des enfants qui ne finissent pas leurs assiettes et le taux de 59% qui ne la finissent pas parce que ils n'aiment pas le repas. Malgré cela, on a 80% de taux de satisfaction.

Réponse de la ville : le taux de satisfaction de 59% correspond à l'ensemble des réponses concernant les critères « satisfaisant et très satisfaisant ». L'année prochaine, les animateurs vont accompagner les enfants pour une meilleure compréhension des questions afin de mieux répondre au questionnaire.

RPE : sur le taux de réponses de 55%, pourquoi un enfant sur deux n'a pas répondu au questionnaire ?

Réponse de la ville : On n'oblige pas les enfants à répondre au questionnaire. Ils décident d'eux même de répondre ou pas.

RPE : C'est à l'ordre du jour de passer toutes les écoles en self ?

Réponse de la ville : Le projet de la ville est de passer les écoles en self si c'est faisable.

Nous avons l'exemple de l'école des châteaux **ou il** est physiquement impossible de faire un self car, il y a des enfants en situation de handicap et beaucoup de poteaux. C'est impossible pour l'école des plants et l'école des tilleuls qui trop petit et sur deux niveaux.

Présentation des Plats

La présentation des aliments et la décoration de la salle sont des éléments très importants qu'il faut prendre en compte pour un résultat satisfaisant. Nos futurs travaux avec la sogeres comprendra la présentation des plats. Par exemple, un plat de steak haché avec de la pomme de terre, ne doit pas aboutir à de la chimie végétale.

Cantine Chique :

On va prendre l'exemple du concept de « la cantine chique » ou les enfants mangent la même chose que d'habitude mais présentés différemment (avec des emporte-pièces). Le résultat est positif, ils apprécient et finissent leurs assiettes. Nous ne pouvons pas reproduire le même schéma au quotidien, mais nous avons des leviers pour améliorer la présentation et donner aux enfants l'envie de manger.

RPE : Le fait de vouloir faire goûter à tout prix aux enfants tous les plats, engendre beaucoup de gâchis alimentaire. Est-ce que vous donnez aux enfants des fruits coupés en deux trempés dans du jus de citron ?

Réponse de la ville : l'exemple des entrées est très flagrant, 90% sont jetés à la poubelle, que ce soit des carottes, des betteraves, de la salade... Les crudités ne passent pas. Il y a aussi des soucis dans les légumineuses. Ils n'ont pas forcément l'habitude d'en manger

On leur donne deux fruits, on épluche certains fruits, sinon ils ne sont pas mangés. D'autres sont coupés en petits morceaux. Nous ne rajoutons pas du jus de citrons dans les fruits.

LES TAUX DE SATISFACTION DE VOS ÉCOLES

Résultats selon les écoles

Légende :

	Le résultat obtenu sur le critère pour cet établissement est significativement supérieur à la précédente vague d'interrogation		Le résultat obtenu sur le critère pour cet établissement est significativement mieux que pour les autres établissements
	Le résultat obtenu sur le critère pour cet établissement est significativement inférieur à la précédente vague d'interrogation		Le résultat obtenu sur le critère pour cet établissement est significativement moins bon que pour les autres établissements

	SO471601		CHANTERELLE		LES TERRASSES		NAUTILUS		POINT DU JOUR	
	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024	2022-2023	2023-2024
<i>Base répondant</i>	226	357	77	37	59	39	151		90	130
Satisfaction globale	85%	80%	89%	72% 	79%	84%	83%		84%	79%
Des entrées	62%	60%	64%	43% 	62%	46% 	70%		60%	59%
Des plats chauds	80%	81%	84%	81%	81%	74% 	84%		76%	81%
Des plats végétariens (sans viande, sans poisson)	51%	48%	53%	36% 	43%	49%	52%		54%	46% 
Des yaourts et fromages	84%	72% 	87%	78% 	75%	68% 	72%		87%	72% 
Des desserts	94%	91%	92%	97%	98%	95%	93%		92%	87%

Dispositif Petite Faim – Grandes faim

RPE : Est-ce que les 4 écoles étaient basées sur la même organisation ? est-ce que le dispositif « Petite faim-Grande faim » est la même dans toutes les écoles ?

Réponse de la ville : Suite à la dernière réunion que nous avons eu avec les parents, on a décidé de mettre en place le 03 juin 2024, le dispositif « Petite faim/Grande faim » dans toute les écoles. Nous avons eu le retour des enfants et du personnel que nous allons vous communiquer à la prochaine commission des repas.

Le principe est assez simple, afin de responsabiliser les enfants, on a créé des petites étiquettes en forme de **petites souris** pour la « **petite faim** » et en forme de **Lyon** pour la « **grande faim** »

1. L'enfant va chercher son étiquette déjeuner. il a le choix entre deux menus :
 - ➔ Le petit complet
 - ➔ Le menu classique
2. Il choisit la petite étiquette qui détermine la quantité de nourriture en fonction de son appétit, qu'il va présenter à la personne qui sert le repas afin que celle-ci en tienne compte pour le servir

Afin d'avoir les mêmes éléments de comparaisons que d'autres communes de la communautés d'agglomération qui ont la Sogeres comme prestataire et sur les mêmes menus, On va demander à la Sogeres de nous communiquer le résultat de leurs enquêtes.



Rentrée 2024

On avait prévu de vous présenter les mesures de carte scolaire et les effectifs prévisionnels mais on a aujourd'hui une incertitude sur les effectifs de la rentrée. Les règles de l'Education Nationale et leur méthode de travail changent un peu.

On est en lien avec les deux IEN de la circonscription. Voici les deux mesures qui seront en discussion à la commission du 30 juin 2024.

- Une stabilité dans les effectifs et le nombre de classes. On a moins de mesures d'ouverture et de fermeture que les années précédentes. Pour le moment, cela reste du prévisionnel à valider avec l'Education Nationale à la fin du mois de juin.
- Une méthodologie différente: Le DASEN qui est arrivé depuis deux ans a mis un taux de fiabilité des effectifs de chaque école. En fonction des prévisionnels de l'année dernière et du réalisé au mois de septembre, il a indiqué un taux de fiabilité aux effectifs. C'est-à-dire :
 - Lorsqu'on atteint la limite des effectifs à l'ouverture des classes et que le taux de fiabilité est faible, il ne va pas acter l'ouverture.
 - Quand on atteint la limite de la fermeture et un taux de fiabilité qui est faible, on a plus de chance d'aller vers une fermeture.

On a fait une préconisation aux deux inspecteurs de circonscription pour maintenir le nombre de classes dans chacune des écoles. On aura la décision prise à la fin du mois. La variable qui est prise en compte, c'est le nombre de postes affecté dans le département.

C'est difficile pour nous, car on communique les effectifs mais n'avons pas la prise de décision. Même les IEN n'ont plus la main sur cette question.

Un prévisionnel des effectifs de la rentrée est réalisé au mois de juin. Il prend en compte les mouvements de la population (arrivée/départ) et le nombre d'immeubles en livraison. Si les prévisionnels ne correspondent pas au réalisé à la rentrée du mois de septembre, l'EN va considérer cette différence comme étant une erreur. Ce qui se traduit par des fermetures de classe sur l'année N+1.

Il y a des villes qui sont extrêmement stables au niveau des effectifs. Bien que cette stabilité ne soit pas fiable, car pour éviter des fermetures, Certains directeurs ne communique pas le bon chiffre à l'Education Nationale. Cergy est une ville dont les habitants bougent en permanence. Les prévisions sont de bonne foi mais ils peuvent se révéler complètement fausses à cause d'un turn over important. Or, l'EN ne prend pas en compte ce paramètre relativement important qui désavantage la ville de Cergy. Si on suit le taux de fiabilité de Cergy, on serait au plus bas.

Les inspecteurs de l'Education Nationale tempore. Ils savent qu'il y a de nouvelles constructions dans les quartiers, donc il y aura de nouveaux arrivants en cours d'année. Ainsi, ils vont garder une classe ouverte ou la fermer. Ils ont une bonne connaissance de leur territoire et doivent justifier et défendre leurs dossiers.

Après, ce n'est plus eux qui auront le choix de fermeture ou d'ouverture, c'est directement le DASEN qui va prendre la décision. Se pose néanmoins la question du recrutement des enseignants, s'ils n'ont pas d'enseignants à mettre dans une école, ils vont aller dans le sens d'une fermeture.

L'école du Petit Vent est un exemple parfait. Nouveau groupe scolaire, nouvelles habitations mais un problème de retard de livraison du matériel qui n'est pas livré à temps suite à l'après covid. Un coefficient d'effectif a été appliqué à l'école. Une fois les constructions finies et que les habitants ont emménagé, on s'est rendu compte qu'ils n'avaient pas d'enfants.

Aujourd'hui, pour les prévisions d'effectifs, on utilise des ratios qui sont adaptés et propres à la ville de Cergy, on utilise plus les ratios nationaux. Mais même ces ratios ne sont pas valables. Nous avons des livraisons à l'école de l'Escapade et du Petit Vent, mais nous n'avons pas d'enfants. Pareil pour le Marjobert.

A présent, la population a moins d'enfants qu'avant. D'où la difficulté de faire des prévisions. Le dédoublement des classes de grandes sections et CP/CE1 dans les zones REP et la limitation des CP/CE1 dans les secteurs 24 ont fait sauter tous les seuils qu'on avait avant. Pour être au plus juste des effectifs, on a mis en place des tableaux qui nous permettent de faire des prévisions.

Dans les réseaux de l'EN, il y a un numéro unique par enfant. Un enfant ne peut plus être inscrit dans deux établissements.

RPE : on m'a remonté hier en conseil d'école qu'il y avait un problème pour les inscriptions des petites sections. Il n'y a pas de numéros, ni de contacts. La nouvelle plateforme n'est pas simple pour les directeurs. Sur les 35 enfants qui devaient être inscrits en petites sections, l'école en a douze.

Réponse de la ville : Il n'y a pas de problème avec la nouvelle plateforme, on y trouve les contacts. Les documents ont été modifiés par rapport aux premiers retours que nous avons eus.

Calcul du prévisionnel des effectifs des Petites Sections

L'effectif des 35 enfants en petite section était une prévision de l'état civil. Ce ne sont pas des inscriptions réelles. Ce sont les prévisions de l'Etat civil. Ce sont des enfants qui ont été déclarés nés en 2023 à Cergy. Certains ont dû déménager entre temps. La direction de l'Education prend le nombre de naissance déclaré dans le registre d'état civil auquel on applique pour chaque naissance un coefficient de pondération pour avoir une moyenne. On ne se trompe pas énormément, mais on a des écarts.

Organisation de la période Estivale

Ouverture des accueils de loisirs

Ils sont ouverts pendant les vacances de juillet et août. Il y aura comme chaque année une alternance entre l'accueil des Terrasses qui accueille les enfants au mois d'août et l'accueil de loisirs de l'Escapade qui prend le relai sur le mois d'août.

Les enfants de l'école du Petit vent seront accueillis à l'accueil de Loisirs de l'Escapade pendant les mois de juillet et août.

L'Atlantis accueille les enfants de l'école du point du jour pendant le mois de juillet et à l'inverse, l'accueil de loisirs du Point du Jour va accueillir les enfants de l'accueil de loisirs de l'Atlantis au mois d'août.

Accueil des enfants des écoles	Juillet 10 au 28/07	Août 31/07 au 25/08	Août 28/08 au 01/09
Chateaux, Touleuses, Plants, Chemin Dupuis et Village	Touleuses		
Ponceau, Chênes, Linandes, Parc et Justice	Parc pour les maternelles ALSH de la justice pour élémentaires		
Séville, Genottes, Tilleuls, Chat Perché et Terrasses	Terrasses	Escapade	Terrasses
Belle - Epine, Gros Caillou, Chanterelle, Escapade	Escapade		
Terroir, Hazay et Essarts	Essarts		
Bontemps et Point du Jour	Nautilus / Atlantis	Point du Jour	Point du Jour
Atlantis et Nautilus	Nautilus / Atlantis	Point du Jour	Nautilus / Atlantis

Il y a un thème par accueil de Loisirs pendant toute l'été.

Accueil de Loisirs	Thématique
Le Parc	Embarquement pour la Polynésie
Les Terrasses	Splash d'été, entre découvertes et aventures au fil de l'eau
Le Bois de Cergy	Astérix et Obélix
La Justice	Inter-centres, les défis de l'été
Les Essarts	Les apprentis scientifiques et le tour du monde en 38 jours
L'Escapade	Voyage à travers l'Amérique latine
Point du Jour et Atlantis	Les explorateurs du multivers

RPE : Est-ce que des collégiens sont présents à l'accueil de Loisirs de la Justice ? Il faut faire attention de ne pas les mélanger avec des enfants plus jeunes.

Réponse de la ville : A l'accueil de Loisirs de la Justice, nous aurons les enfants de la classe de CM2 qui passent en classe de 6^{ème} à la rentrée

Pour l'accueil du mercredi, nous accueillons des enfants collégiens dans différents ALHS. Légalement, on peut les accueillir jusqu'à l'âge de 15 ans

L'offre de Séjour

Cette année, on a une offre de séjour diversifiée qui a augmentée. On a des séjours « Enfance » et des séjours « jeunesse » sur les 3 dernières lignes.

Au niveau de l'enfance, on a 235 places sur les différents séjours, répartis de l'âge de 5 ans à 11 ans. Nous avons reçu 195 demandes.

Il nous reste des places sur les séjours sauf pour la ferme d'Eancourt qui est complète. 40% des séjours ont été validés et payés par les parents.

Les parents qui ont effectué des réservations au mois d'avril et qui n'ont pas encore acquittés leur facture, ont jusqu'à la fin du mois de juin pour le faire. Autrement, la place réservée sera de nouveau ouverte pour être attribuée aux parents qui sont sur liste d'attente.

Deux réunions sont prévues avec les parents pour leur expliquer comment se passent les séjours et les affaires pour la valise.

Séjours	Public	Lieux	période
Mes premières Vacances à la ferme	5-7 ans	Ferme d'Eancourt	Du 10 au 12 juillet
L'aventure c'est du sport	8-11 ans	Île de Loisirs de Cergy	Du 29 juillet au 2 août
Mes grandes vacances à la mer: Plaisirs des bords de mer	7-11 ans	Lion sur Mer – CALVADOS	Du 15 au 26 juillet Du 5 au 16 août
Aventures et nature	6-8 ans	Argueil - Normandie	Du 29 juillet au 2 août
Naturellement cirque !	7-11 ans	Saint-Ouen-du-Tilleul - Eure	Du 19 au 23 août
A fond les JO	12-15 ans	La Bresse - Vosges	Du 22 juillet au 2 août
Naturellement débrouillard – Wolf movement	12-15 ans	Les Voires - Vosges	Du 22 juillet au 2 août
Je vois la vie en Vosges	12-15 ans	Gérardmer - Vosges	Du 8 au 19 juillet Du 22 juillet au 2 août

RUE AUX ENFANTS

Claire BEUGNOT présente le dispositif de la rue aux enfants

La rue aux enfants est un projet porté par la Direction de l'Education en collaboration avec David AGRECH, l'élue adjoint chargé de la transition écologique. C'est un sujet qui est en réflexion à la ville de Cergy depuis quelques années.

La démarche

C'est un dispositif permettant aux enfants ainsi qu'aux parents de se réapproprier l'espace public dans un contexte de sécurité, convivial et serein.

Le principe

La rue est réservée, à l'aide de barrières mobiles, aux piétons et cyclistes à minima aux heures d'entrée et sortie de l'école. L'idée est de mener un projet avec les parents pour voir comment accéder aux écoles en toute sécurité.

Sécuriser les déplacements, les cheminements aux abords de l'école,

La démarche

Il s'agit d'un dispositif permettant aux enfants ainsi qu'aux parents de se réapproprier l'espace public dans un contexte sécurisé, convivial et serein.

Cette réflexion sur la rue aux enfants s'accompagne aussi d'une réflexion sur la mobilité autour des écoles en collaboration avec la communauté d'agglomération.

Certaines écoles ont répondu à l'appel au projet « mobys ». A Cergy, c'est l'école des ESSARTS et celle du Village qui ont proposé leur candidature

A quoi ça sert ?

- Inciter à l'usage de la marche, de la trottinette ou du vélo pour se rendre à l'école,
- Encourager l'autonomie en permettant aux enfants plus âgés de venir seuls à l'école
- Offrir un environnement sain, diminuant le stress ainsi que l'exposition des enfants aux sources de pollution et aux bruits liés au trafic routier, en encourageant l'activité physique (marche, vélo, ...)

La méthodologie

- Informations, échanges avec les écoles, les parents d'élèves et les riverains sur les modalités pratiques de la rue scolaire (horaires et périmètre de fermeture, adaptations du plan de circulation, etc...)

- Expérimentation par l'intermédiaire de barrières mobiles manipulées par du personnel de la ville (Police municipale). Une première expérimentation est envisagée entre fin septembre 2024 et début octobre 2024 sur une semaine soit 4 jours (durant la semaine européenne du développement durable). Elle aura lieu autour d'un groupe scolaire ou deux en fonction de la faisabilité technique après étude.
- Évaluation après expérimentation pour un retour d'expérience des différents usagers
- Ajustements éventuels en fonction des retours pour permettre une pérennisation du dispositif

Quelques critères d'éligibilité :

- La rue a un caractère principalement résidentiel (peu ou pas de commerces).
- L'entrée de l'école se trouve dans une rue locale, qui n'est pas empruntée par du trafic de transit, sauf itinéraire alternatif possible.
- Le report de trafic sur les rues voisines est gérable.
- L'impact sur la circulation des riverains est acceptable.
- Idéalement, la rue n'est pas traversée par un itinéraire régulier des transports en commun.